

Association des étudiants

(Sous réserve de modification du Bureau Des Étudiants)

L'association des étudiants gère l'achat groupé du petit matériel. Si vous souhaitez bénéficier de cet achat groupé, vous devez fournir :

1 chèque de 25 euros à l'ordre de l'Association des étudiants de Charles Perrens pour l'adhésion
(à joindre au dossier 3)

1 chèque de 15 euros à l'ordre de l'Association des étudiants de Charles Perrens pour le petit matériel
(à joindre au dossier 3)